



Le Lac Nokoué

Dernier refuge du Héron Bihoreau



"L'humanité se trouve aujourd'hui à un tournant de son histoire et le bilan en est peu reluisant. La misère, la faim, la maladie et l'analphabétisme continuent de s'aggraver, et les écosystèmes naturels dont dépendent notre bien-être et futur ne cessent de se dégrader... Les inégalités entre riches et pauvres perdurent et se creusent davantage.

La seule manière d'assurer à l'humanité un avenir plus sûr et plus prospère consiste à appréhender et résoudre conjointement et harmonieusement les problèmes de l'environnement et du développement. Nous devons satisfaire les besoins essentiels des communautés humaines, améliorer le niveau de vie général, protéger et gérer plus efficacement les écosystèmes.

Aucune nation ne peut atteindre ces objectifs par ses seuls moyens, mais tous ensemble, dans le cadre d'un partenariat mondial axé sur le développement mondial, nous y parviendrons certainement... "

*Extrait de l'original du préambule de l'agenda 21
(le plan d'action signé à Rio en 1992)*

Ce guide est le fruit de la coopération entre le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) à travers son Programme Petites Initiatives (PPI), le Comité Français de l'UICN, Benin Environment and Education Society (BEES ONG) et le Réseau Mondial des Zones Humides (WWN).

Conseiller technique : Dr. Toussaint LOUGBEGNON
(Spécialiste en Science de l'Environnement)



UN ÉCOSYSTÈME PARTICULIER : LES ZONES HUMIDES

Selon le traité de Ramsar adopté en 1971 et entré en vigueur en 1975- les zones humides sont «des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres».

De ce fait, elles remplissent diverses fonctions leur conférant des valeurs biologiques, hydrologiques, économiques et sociologiques remarquables:

- Des fonctions biologiques : Ce sont des lieux d'abri, de nourrissage et de reproduction pour de nombreuses espèces, indispensables à la reproduction des batraciens. Elles constituent des étapes migratoires, des lieux de reproduction ou d'hivernage pour de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques et de poissons.
- Des fonctions hydrologiques : En tant que zones inondables, elles permettent d'absorber d'importantes quantités d'eau et de les restituer progressivement, ce qui permet non seulement d'éviter les inondations dangereuses voire mortelles dans les zones habitées, mais en plus aide au débit d'étiage des cours d'eau.
- Des fonctions économiques : Dans les zones humides se déroulent de nombreuses activités économiques, telles l'élevage, l'aquaculture, la pêche, le maraichage, la production de sel, la navigation, etc.
- Des fonctions sociales et culturelles : Leur beauté naturelle et la diversité de vie animale et végétale confèrent aux zones humides un caractère exceptionnel de loisir et le tourisme, telles que la pêche, la chasse et la navigation.

Malheureusement, accusées d'être insalubres et pestilentielles, les zones humides ont depuis des siècles été l'objet de destructions systématiques surtout dans les pays en développement.



Pourquoi conserver les Zones Humides et ses écosystèmes comme la mangrove ?

La mangrove, une ressource précieuse

Les mangroves sont des plantes uniques qui se sont développées pour survivre dans l'interface entre la terre et l'océan dans le climat humide des tropiques et des zones subtropicales. Elles sont décrites de manières diverses comme régions boisées côtières, forêts tidales et forêts de mangroves, et elles poussent comme des arbres jusqu'à 40 m de haut. C'est la végétation des palétuviers qui se sont adaptées à des conditions de vie particulière offerte par la mangrove. Les espèces végétales caractéristiques sont du genre *Rhizophora* et *Avicennia* (Kathiresan et Bingham, 2001; AFROL. 2002).

Ce sont des associations d'espèces ligneuses halophytes (adaptées à la salinité) pouvant vivre sur des sols anaérobies (dépourvus d'oxygène) caractérisés par une humidité maximale (végétation pied dans l'eau).

Les forêts de mangroves sont riches en biodiversité, procurant un habitat à de nombreuses espèces animales, des mammifères en danger aux reptiles, en passant par les amphibiens et les oiseaux, jusqu'aux frayères pour une variété de poissons, de mollusques et de crustacés, incluant plusieurs espèces commerciales.

La flore

Au Bénin, on rencontre essentiellement trois familles d'espèces de mangrove, il s'agit des espèces de la famille des :

- **Verbenaceae** : L'espèce caractéristique est *Avicennia germinans* (le palétuvier blanc) ;
- **Rhizophoraceae** avec comme espèce caractéristique *Rhizophora racemosa* (palétuvier rouge) ;
- **Combretaceae** : *Laguncularia racemosa* (palétuvier gris) et *Conocarpus erectus*.

De nombreuses autres espèces ligneuses sont tout de même associées à ces espèces caractéristiques à savoir : *Drepanocarpus lunatus*, *Raphia hookeri*, *Dalbergia ecastaphyllum*, etc. A côté de ces ligneux se développent des espèces herbacées comme : *Acrostichum aureum*, *Paspalum vaginatum*, *Cyperus articulatus*, *Sesivium portulacastrum*, *Phloxerus vermicularis*, *Typha australis*, *Nymphaea lotus*, *Hydrolea glabra*, *Pistia stratiotes*, *Ludwisgia decurrens*, etc.

La faune

Cette faune est composée de diverses espèces de poissons (*Tilapia zillii*, *Sarotherodon melanotheron*, etc.), de crabes de terre (*Cardiosoma armatum*), de crabes de rhizophores (*Aratus pisoni*), de gros crabes velus (*Ucides cordatus*). Les autres espèces sont les mollusques, les oiseaux (Sternes, tourterelles, dendrocygnes, canard, pigeons verts, cormorans, tisserins, éperviers, martins pêcheurs, héron cendré, roussette, chouette, la poule d'eau), les reptiles (varans, crocodile, couleuvre), les batraciens (crapaud et grenouille), les rongeurs comme l'aulacode (*Thryonomys swinderianus*), etc.

Menaces et facteurs de changement

Depuis des siècles, les forêts de mangrove ont servi à entretenir les cultures traditionnelles des populations riveraines, en tant que sources de poissons, gibier, bois de feu, substances médicinales, tannins et fourrage pour le bétail, et elles ont permis le développement des industries qui les utilisent comme source des matières premières pour la fabrication du sel, de l'huile de coco, dans le fumage de poisson, du charbon de bois et des matériaux de construction etc.

Hélas les écosystèmes de mangrove disparaissent au rythme de 100.000 hectares environ par an, et des milliers d'hectares en plus sont dégradés par la surexploitation et par des catastrophes naturelles. Au Bénin, certaines activités anthropiques sont responsables de la dégradation de la mangrove. Les principales sont la saliculture, la pêche, la chasse aux crabes de terre. D'autres facteurs naturels tels que la dynamique des cours et plans d'eau, l'envahissement des espèces flottantes et semi terrestres, l'érosion des berges des cours et plans d'eau induisent également une dynamique régressive des mangroves au Bénin

La destruction de la mangrove entraîne une dégradation des activités socioéconomiques et une réduction de la biodiversité. Il est donc impératif de mener des actions de reboisement en replantant les graines d'*Avicennia germinans* ou en repiquant les propagules du *Rhizophora racemosa*, pour la sauvegarde de la biodiversité en particulier de la faune aviaire.

S'il n'y avait plus de mangrove, les oiseaux migrateurs ne pourraient plus s'arrêter au Bénin et le héron bicolore disparaîtrait de nos zones humides.



L'écotourisme : une solution pour la conservation

L'écotourisme est désormais devenu une activité économique importante dans les aires naturelles du monde entier. Offrant une proximité d'une nature fantastique et impressionnante par sa végétation, sa faune et ses paysages, il permet aussi aux visiteurs de découvrir des cultures locales loin des clichés publicitaires.

Selon la Société Internationale de l'Écotourisme (TIES), l'écotourisme est une « forme de voyage responsable, dans les espaces naturels, qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales ».

En plus de la protection des ressources naturelles, on reconnaît également l'importance de protéger et d'améliorer la qualité de vie des communautés locales.

Dans ce sens, l'écotourisme mérite une attention particulière, non seulement parce qu'il est le secteur de l'industrie du voyage présentant la croissance la plus rapide, mais parce qu'il constitue une nouvelle approche qui allie la protection des zones naturelles menacées avec l'opportunité, pour les communautés locales, de participer à leur propre développement.

Les propriétés de l'écotourisme en font un instrument précieux pour la conservation. Sa mise en œuvre est en mesure de :

- Contribuer activement à la protection du patrimoine naturel et culturel ;
- Inclure les communautés locales dans sa planification, son développement et son exploitation, et contribuer à leur bien-être ;
- Proposer aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel.



Le Lac Nokoué Paradis d'une diversité de faune aviaire

Sanctuaire du Héron Bihoreau

La disparition de la mangrove impliquerait la disparition des sites de nidification de nombreuses espèces ainsi que la pollution et par conséquent, provoquerait la diminution des ressources alimentaires des hommes et de la faune inféodées à ce milieu notamment le héron bihoreau.

De nos jours, le héron bihoreau et son habitat bénéficient d'une protection totale sur le territoire de Sô-Ava depuis l'arrêté communal N° 045 du 25 Novembre 2011 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvage. Il est donc interdit de le tuer, le capturer ou l'enlever, de le perturber intentionnellement, ainsi que de détruire ou enlever les œufs et les nids et de détruire, altérer ou dégrader son milieu. Il est aussi interdit de le transporter, colporter, de l'utiliser, de le détenir, de le vendre ou de l'acheter.



Le saviez-vous ?

- Découverte de l'Astrild du Niger *Estrilda poliopareia* dans le sud-est du Bénin

L'Astrild du Niger *Estrilda poliopareia* n'était jusqu'ici connu que du delta du Niger et d'une donnée isolée à l'ouest de Lagos, au Nigéria. La découverte de l'espèce dans plusieurs localités de la Basse Vallée de l'Ouémé, sud-est du Bénin, à quelques dizaines de kilomètres seulement de Cotonou, dans un habitat relativement répandu au sud du Bénin et similaire à ce que l'espèce fréquente dans le sud du Nigéria, laisse supposer qu'il s'agit d'une population distincte et viable. Cette découverte, éloignée de l'aire principale de répartition précédemment connue, vient profondément modifier les connaissances sur l'espèce. De plus amples investigations seront nécessaires pour évaluer l'effectif de cette population, ainsi que son niveau de conservation.

(Extrait : Anambra Waxbill in south-eastern Benin: Plomp et al; photo Bruno Portier)

Quelques oiseaux du Lac Nokoué



Halcyon senegalensis
Martin-chasseur du Sénégal
Senegal Kingfisher



Corythornis cristatus
Martin pêcheur huppé
Malachite Kingfisher

Quelques oiseaux du Lac Nokoué



Ceryle rudis
Martin-pêcheur pie
Pied Kingfisher



Egretta ardesiaca
Héron noir
Black Egret

Quelques oiseaux du Lac Nokoué

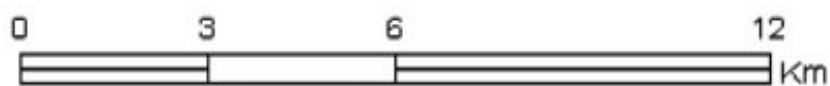
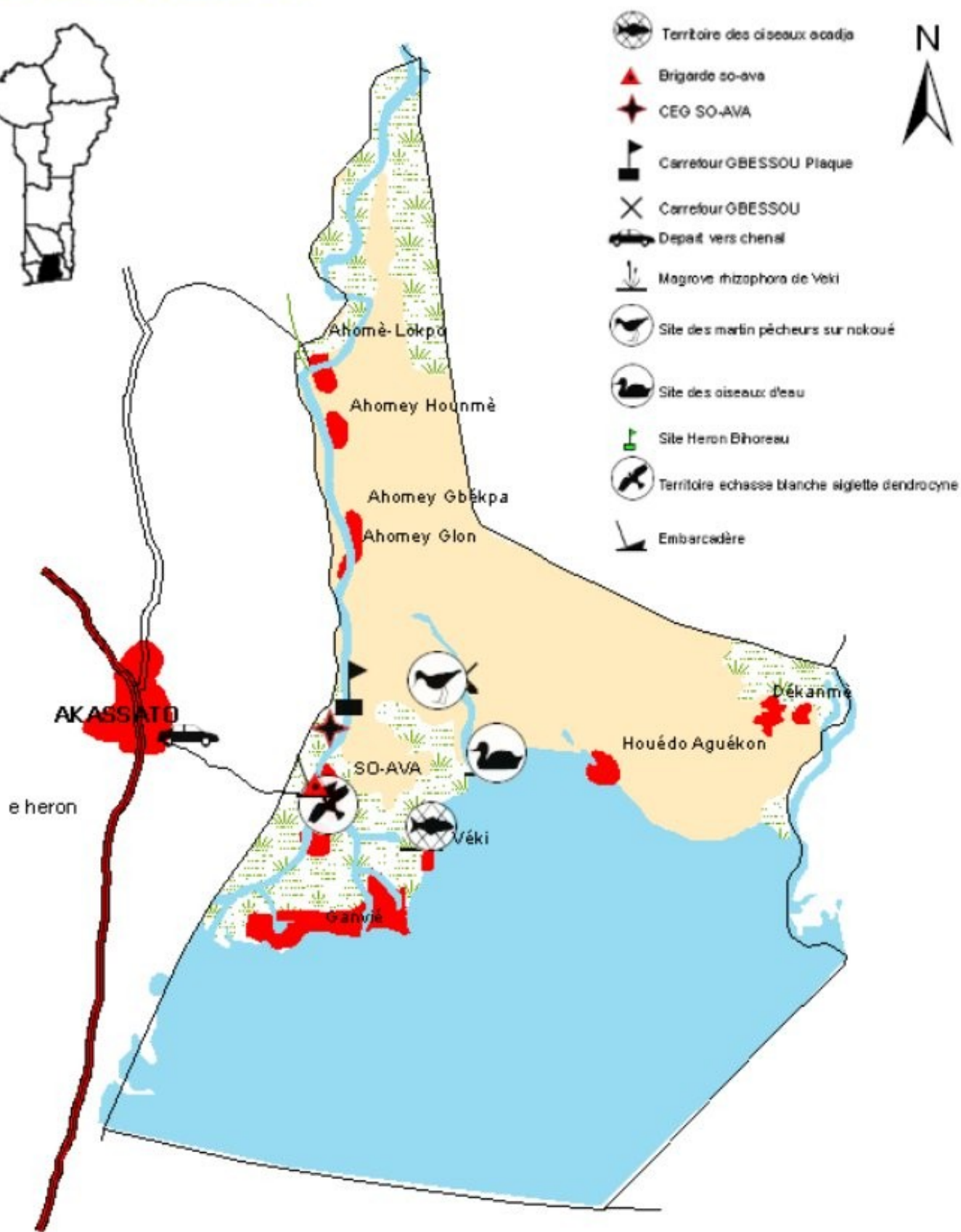
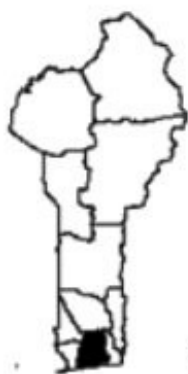


Egretta intermedia
Aigrette intermédiaire
Yellow-billed Egret



Ardea cinerea
Héron cendré
Grey Heron

Le Lac Nokoué



Source: Carte du Bénin au 1/600 000 IGN



NOUS PLANTONS DES ARBRES 100 Millions d'arbres pour 2017

<http://benin.enoprogramme.org>

Joignez vous à nous !

<http://www.bees-ong.org>

Notre Programme d'Éducation Environnementale

Pour une prise de conscience effective des menaces qui pèsent sur les zones humides et leur biodiversité, afin de susciter une volonté locale d'amélioration de la situation environnementale, BEES ONG développe des outils pédagogiques et assure la formation des associations locales et des enseignants en tant qu'agents multiplicateurs importants pour initier des actions de sensibilisation auprès des écoliers et des populations.

En effet, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement est une des démarches qui permet aux individus d'acquérir les connaissances nécessaires afin d'évoluer vers un changement de comportements et de participer de façon responsable et efficace à la préservation de l'environnement. L'éducation à l'environnement constitue une thématique transversale intégrée dans tous les programmes de développement local, mis en œuvre par BEES ONG.

A cet effet BEES, membre de l'IUCN, travaille étroitement avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et met en œuvre au Bénin l'ambitieux projet de la campagne pour un milliard d'arbres, avec pour phrase de ralliement « Plantons pour la Planète » qui est une initiative lancée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement afin de planter des arbres à travers le monde. Parallèlement nous avons activement contribué à l'objectif de 100 million d'arbres pour 2017 lancé par Environment Online (ENO) qui est une école et un réseau virtuel pour le développement durable.



100 Millions d'arbres pour 2017, tel est notre objectif



www.bees-ong.org

*Les enfants s'engagent
pour la protection
de la nature*



LE TOURISME DANS LES ZONES HUMIDES : UNE EXPÉRIENCE UNIQUE




Le tourisme responsable,
tout bénéf' pour les zones humides et les populations !



**JOURNÉE MONDIALE
DES ZONES HUMIDES**

www.bees-ong.org



Séance de plantation d'arbre au CEG de Godomey

Benin Environment and Education Society (BEES ONG)

Porto Novo, Avakpa Immeuble SAAB Assurance, face HECM

03BP:779 Jéricho, Cotonou BENIN

Tel: (+229) 97 167 835 - (+229) 90 068 026

bees@hotmail.fr

www.bees-ong.org - www.ecotourismelama.org